

Procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 22 septembre 2011 (suite de l'assemblée du 14 septembre 2011)



1. Ouverture

Pascal Rheault propose
la réouverture ouverture de l'assemblée générale
Mathieu Mélançon appuie
Adoptée à l'unanimité

2. Procédures

Pascal Rheault propose
Que le praesidium soit formé de Hugo Bonin à l'animation et de Cloé Zawadzki-Turcotte au secrétariat
XXXX appui
Adoptée à l'unanimité

3.0 État de la situation

3. Lutte contre la hausse des frais

****Reprise de la proposition suivante laissée en suspend à l'ajournement de l'assemblée générale du 14 septembre :*

Considérant qu'il est important, tant pour la mobilisation à l'interne que pour la construction d'un rapport de force face au gouvernement, de tenir une manifestation monstre en cette session d'automne;

Considérant qu'une collaboration ponctuelle avec les autres associations étudiantes nationales ne nuira pas significativement à la capacité de l'ASSÉ de se dissocier de celles-ci dans le futur si besoin est;

Que l'ASSÉ propose que les balises conjointes du 10 novembre 2011 soit :

Que l'ASSÉ participe à la manifestation conjointe du 10 novembre 2011 à

condition que les balises suivantes soient respectées :

1- Que toutes les organisations nationales participantes aient une visibilité équivalente lors des sorties médiatiques, dans la promotion de l'événement et sur les bannières de tête lors de la manifestation.

2- Que le service d'ordre soit effectué par des étudiant-e-s et qu'il soit organisé conjointement avec chacune des associations étudiantes nationales participantes et n'aie comme but que la protection et la sécurité des manifestant-e-s face à une répression possible des forces de l'ordre.

3- Que la collaboration avec la police pendant la manifestation soit minimale et que le trajet de la manifestation ne leur soit pas transmis.

4- Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas dénoncer les actions entreprises par les autres organisations nationales et associations locales qui pourraient avoir lieu pendant la manifestation.

Qu'une des balises proposée soit la tenue d'actions de visibilité et de perturbation durant la tenue de la manifestation conjointe.

Pascal Rheault propose un amendement :

de changer la clause 3 par aucune collaboration avec la police

Vanessa Clavelle appuie

Adoptée à majorité

Sur la principale : adoptée à la majorité

XXXXXX propose :

Considérant qu'il est important, tant pour la mobilisation à l'interne que pour la construction d'un rapport de force face au gouvernement, de tenir une manifestation monstre en cette session d'automne;

Considérant qu'une collaboration ponctuelle avec les autres associations étudiantes nationales de nuira pas significativement à la capacité de l'ASSÉ de se dissocier de celles-ci dans le futur si besoin est;

Que l'ASSÉ propose que les balises conjointes du 10 novembre 2011 soit;

Que l'ASSÉ participe à la manifestation conjointe du 10 novembre 2011 à condition que les balises suivantes soient respectées;

1- Que toutes les organisations nationales participantes aient une visibilité équivalente lors des sorties médiatiques, dans la promotion de l'événement et sur les bannières de tête lors de la manifestation.

2- Que le service d'ordre soit effectué par des étudiant-e-s et qu'il soit organiser conjointement avec chacune des associations étudiantes nationales participantes et n'aie comme but que la protection et la sécurité des manifestant-e-s face à une répression possible des forces de l'ordre.

- 3- *Qu'il n'y ait pas de collaboration avec la police pendant la manifestation que le trajet de la manifestation ne leur soit pas transmis.*
- 4- *Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas dénoncer les actions entreprises par les autres organisations nationales et associations locales qui pourraient avoir lieu pendant la manifestation.*
- 5- *Que pendant la manifestation se tiennent des actions de visibilité et de perturbations.*

Adoptée à la majorité

Marc-André Beauchamp propose :

Que l'AFESH organise une assemblée générale de grève pour la manifestation nationale de l'ASSÉ.

Pascal Rheault appuie

Adoptée à majorité

Mathieu Jean propose :

Que l'ASSÉ et l'AFESH ne négocient pas avec le gouvernement

Amélie Grenier appuie

Mathieu melançon propose

La mise en dépôt de la proposition

Christian Pépin appuie

Adoptée à la majorité

Vanessa L'Écuyer propose :

Considérant que l'accessibilité aux études et la gratuité scolaire n'impliquent pas seulement l'absence de frais de scolarité, mais aussi le coût de la vie pendant les études.

Considérant que la hausse des frais de scolarité cible davantage les universitaires et que nous devons répondre par une lutte qui englobe l'ensemble des étudiant-E-s.

Considérant les problèmes des mouvements de mobilisation récents à intégrer l'ensemble des étudiant-e-s à la lutte, dont les étudiant-e-s dans les programmes techniques.

Considérant que cette proposition a été traitée et adoptée de façon démocratique dans les assemblées générales de deux associations collégiales membres de l'ASSÉ (SECMV et SOGÉÉCOM) et qu'ainsi elles reflètent les besoins qu'ils et elles ont identifiés parmi la population collégiale.

Considérant que l'abolition de la contribution parentale annulerait l'incitatif au mariage présent depuis plusieurs décennies dans la structure de l'AFE, ce qui en ferait une revendication féministe

Que l'AFESH invite le congrès de l'ASSÉ à se positionner pour l'abolition de la

contribution parentale dès le départ du domicile familial dans le calcul de l'AFE et l'intègre aux revendications de sa campagne annuelle.

Laurence Blouin appuie

Pascal Rheault propose

la question préalable

Mathieu Melançon appuie

Adoptée à la majorité

Sur la principale : Rejetée à majorité

Katherine Ruault propose

proposition privilégiée de passer au point 4.0 ASSÉ

Shanie Morasse-Robidas appuie

Rejetée à majorité

Guillaume Beaulieu propose

Considérant que le comité de mobilisation a adopté la création d'un comité de mobilisation pour la GGI à l'UQAM;

Que l'AFESH offre des photocopies gratuites au comité de mobilisation pour la GGI à l'UQAM

Vanessa Clavelle appuie

Katherine Ruault propose

La question préalable

Samuel Plourde appuie

Adoptée à la majorité

Sur la principale : adoptée à la majorité

David Bren propose

Que l'AFESH appelle à générer une perturbation financière en retirant de l'argent dans les banques.

Laurence Blouin appuie

Marc-André Beauchamp-Diotte propose

La question préalable

Rémi Daigle appuie

Adoptée à l'unanimité

Sur la principale : Mise en dépôt

Marie-Pier Béland propose

Que l'AFESH ajoute à sa proposition de plateforme pour la campagne 2011-2012 la revendication suivante :

- Pour une éducation de qualité, libre de l'ingérence du privé*

Katherine Rhuault appuie.

Shanie Morasse propose

La question préalable

Labelle appuie

Adoptée à l'unanimité

Christian Pépin propose :

Que Philippe Lapointe fasse une présentation de deux minutes sur l'élaboration d'un cahier de négociation.

Rémi Daigle appuie

Christian Pépin propose :

La mise en dépôt de la proposition

Maxime Larue appuie

Adoptée à la majorité

Hugo Séguin-Bourgeois propose :

Que l'on ajoute la revendication suivante à la campagne 2011-2012 de l'ASSÉ :

Que l'ASSÉ s'oppose aux compressions budgétaires affectant les CÉGEPS et l'ensemble des services publics

Olivier Jalbert appuie

Samuel Plourde propose :

La question préalable

Camille Robert appuie.

Adoptée à la majorité

Sur la principale : adoptée à la majorité

4. ASSÉ

Katherine Rhuault propose :

Considérant qu'un culte de la personnalité pourrait surgir si une même personne est systématiquement mise de l'avant pour représenter l'ASSÉ et que cela serait nuisible pour le mouvement étudiant;

Considérant que nous sommes en faveur de la parité homme-femme;

Que l'ASSÉ nomme une porte-parole femme.

Que l'AFESH rappelle à son organisation nationale l'importance de la féminisation et des pratiques féministes telles que présenté dans les statuts et règlements.

Rémi Daigle appuie.

Vanessa L'Écuyer propose l'amendement

AJOUTER : Considérant que nous sommes en faveur de la parité CÉGEP/université.

Et ajouter : Que le choix des portes paroles de l'ASSÉ respecte la parité homme-femme et celle CÉGEP/université.

Shanie Morasse appuie.

Laurence Blouin propose

La question préalable sur l'amendement

Rémi Daigle appuie

Adoptée à la majorité

Laurence Blouin propose l'amendement:

D'ajouter à la proposition : Qu'il y aie deux porte-paroles à l'ASSÉ

Maxime Larue appuie.

Mathieu Melançon propose

La question préalable sur l'amendement

Rémi Daigle appuie.

Adoptée à la majorité

Sur l'amendement : adoptée à la majorité

Vanessa Clavelle propose l'amendement :

Que l'ASSÉ nomme quatre porte-paroles rotatifs

Félix Sylvestre appuie.

Marie-Christine Savaria propose le sous-amendement :

ajouter "Au moins"

Laurence Blouin appuie

Battu à la majorité

Samuel Plourde propose :

La question préalable sur l'amendement

David Gascon appuie

Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement : Battu à la majorité

Rémi Daigle propose

La question préalable

Thomas Cornillet appuie

Rejetée à la majorité

Camille Robert propose l'amendement :

Que l'AFESH appuie la candidature de Camille Robert comme porte parole.

Christian Pépin appuie.

Marc-André Beauchamp-Diotte propose :

Proposition privilégiée de fermer l'Assemblée

Maxime Larue appuie.

Battue à la majorité

Sur l'amendement : adopté à la majorité

Maxime Larue propose l'amendement:

Que l'ASSÉ lance un programme de formation de porte-parole locaux et que ce soit intégré aux sorties des porte-paroles nationaux.

Laurence Blouin appui

L'amendement est mis en dépôt

Sur la principale : adoptée à l'unanimité

Katherine Rhuault propose :

Proposition privilégiée de levée de l'assemblée générale

Laurence Blouin appuie.

Adoptée à l'unanimité

L'assemblée générale est levée à 15h53

5.0 Élection

6.0 Finances

7.0 Varia

8.0 Levée